

Bilan simplifié de la section DEUX SEVRES pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	9410	9410
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-3633	-4474
actif financier	0	0	0	0	Résultat	1106	841
					Total(1)	6883	5777
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	6883		6883	5777	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	6883	0	6883	5777	total(1+2+3+4+5)	6883	5777

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	6893	8345	Produits d'exploitation(1)	7777	8774
achats	322	826	Cotisations	4319	6625
autres charges externes	25	25	Subventions	2945	0
autres services extérieurs	2080	2276	Autres produits	299	2052
Impôts et taxes	20	20	Transfert de charges	214	97
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	4446	5198			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	82	52
Charges exceptionnelles(3)	60	0	Produits exceptionnels(3)	200	360
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement		
		0	report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	6953	8345	total(1+2+3+4)	8059	9186
Solde créditeur:Excedent	1106		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Deux Sèvres 79.

Exercice clos au 31 décembre 2023.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le31/12/2023..... dont le total est de ..6883.03..... euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de1106 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre2023.....

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

--	--	--

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu au printemps -----, le Congrès Départemental FO ou Territorial ou Assemblée Générale.

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de -----€

2- Achat d'un photocopieur le -----pour un montant de -----€

3- ou Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- X salariés dont :
 - x employés + fonction
 - x cadres + fonction
 - x cadres supérieurs + fonction

Bilan des ressources de la section DEUX SEVRES pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	4 319,43 €
Reversement de cotisations.....	4 154,86 €
Subventions reçues.....	2 945,35 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	498,57 €
Produits financiers percus.....	82,06 €
Total des ressources.....	3 690,55 €